

Le Grand Parc

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 novembre 2003

PRESIDENT : Monsieur Etienne PINTE

Sont présents : Messieurs Daniel MERTIAN DE MULLER, Jean-Marc LE RUDULIER, Madame Martine BOULET (représentante de Georges DUTRUC-ROSSET), Monsieur Jean-Jacques LASSERRE, Madame Dominique CONORT, Monsieur Jean-Claude BOSONNET, Madame Monique LE SAINT, Messieurs Marc BODIN, Patrick CONFETTI, Bertrand DEVIENNE, Philippe LEQUAIN, Jean-François PEUMERY, Alain-Michel LAMBERT, Jean-Philippe BARRET, Madame Gaétane DESJARDINS (pouvoir de Monsieur Philippe LAVAUD), Messieurs Jean-Martel PICUT, Gilles PANCHER, Claude BANCILHON, Thierry LEGIRET, Alain FONTAINE, Gérard MEZZADRI, Gérard-C. MARTIN, Bernard SERENARI (représentant de Jean-Michel ISSAKIDIS), Pierre LESTRADE.

Absents excusés : Monsieur Philippe LAVAUD ayant donné pouvoir à Madame Gaétane DESJARDINS,
Monsieur Georges DUTRUC-ROSSET représenté par Madame Martine BOULET, suppléante,
Monsieur Jean-Michel ISSAKIDIS représenté par Monsieur Bernard SERENARI, suppléant.

Absent : Monsieur Jean Paul MASSON, délégué titulaire.

Secrétaire de séance : Gilles PANCHER.

Date de convocation : 10 novembre 2003
Date d'affichage de la convocation : 10 novembre 2003

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de membres présents : 25

N° de l'ordre du jour : 2003-11-09 - Marché de fourniture et livraison de bacs roulants destinés à la collecte des déchets sur la ville de Versailles - Avenant n°2

□ M. LASSERRE, rapporteur donne lecture de la délibération.

Le 2 Août 2001, la ville de Versailles a passé avec la société Plastic Omnium un marché à bons de commande pour la fourniture de bacs pour la collecte des déchets et la fourniture de pièces détachées pour la maintenance de ces bacs.

11.12.03

Ce marché, d'une durée de 3 ans, a été transféré à la communauté de communes du Grand Parc depuis le 1^{er} Janvier 2003.

Afin de répondre au mieux à la demande des utilisateurs, il a été ajouté, en Novembre 2001 dans le cadre d'un avenant, un volume de bac jusqu'alors non prévu au marché : « le 180 L ».

Il n'a toutefois pas été prévu la fourniture des pièces détachées correspondant à ce type de bac.

Afin d'assurer la maintenance de ces bacs, il vous est donc proposé d'établir un avenant au marché en vue d'ajouter au bordereau des prix unitaires la fourniture de couvercles pour les bacs de 180 L destinés à la collecte sélective des emballages et des déchets verts. Cet avenant, joint en annexe, n'entraîne pas de modification sur les montants minimum et maximum des prestations encadrées par ce marché.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Communautaire

1. décide de conclure un avenant avec la société Plastic Omnium titulaire du marché de fourniture et livraison de bacs roulants destinés à la collecte des déchets sur la ville de Versailles
2. décide d'ajouter au bordereau des prix unitaires de ce marché la prestation suivante :

LIBELLE	Prix unitaire
Couvercle non-operculé pour les bacs 180 L	12.72 € HT

3. donne pouvoir à Monsieur le Président ou à son représentant pour signer l'avenant à intervenir et tout document s'y rapportant
4. impute la dépense correspondante sur les crédits inscrits en fonctionnement au budget de la communauté de communes du Grand Parc au chapitre 011 « Charges à Caractère Général » article 60632 « Fournitures de petit équipement »

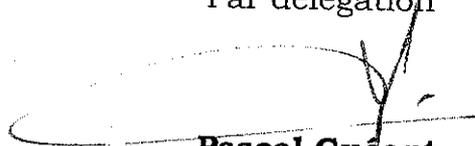
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 26

Suffrages exprimés : 26 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le président,
Par délégation



Pascal Guéant

Directeur général des services

PREP 70

11.12.03

**Marché de fourniture et livraison de bacs roulants
destinés à la collecte des déchets sur la Ville de Versailles**

Avenant n°2

Entre

la Société Plastic Omnium, dont le siège social est situé 63, Rue Edouard Colonne à Nanterre (92 027 Cedex) , représentée par Monsieur Eric De Prémonville, Directeur Régional Ile-de-France,

Et

La Communauté de Communes du Grand Parc, représentée par Monsieur Etienne Pinte, Président, ci-après dénommé « la collectivité »

Il a été convenu ce qui suit :

Préambule :

Le 2 Août 2001, la Ville de Versailles a passé avec la société Plastic Omnium un marché à bons de commande pour la fourniture de bacs pour la collecte des déchets et la fourniture de pièces détachées pour la maintenance de ces bacs.

Ce marché, d'une durée de 3 ans, a été transféré à la communauté de communes du Grand Parc depuis le 1er Janvier 2003.

Afin de répondre au mieux à la demande des utilisateurs, il a été ajouté, en Novembre 2001 dans le cadre d'un avenant, un volume de bac jusqu'alors non prévu au marché : « le 180 L ».

Article 1 : Objet de l'avenant

Afin que la communauté de communes du Grand Parc puisse assurer la maintenance des bacs d'un volume de 180 L dédiés à la collecte sélective des emballages et des déchets verts, il est demandé à Plastic Omnium de fournir des couvercles de remplacement pour ces bacs.

Article 2 : Date d'effet et durée

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature et arrive à échéance dans les mêmes conditions que le marché principal auquel il se rattache.

PLASTIC OMNIUM
11.12.03

Article 3 : Décomposition du prix

Le bordereau des prix unitaires est complété comme suit :

LIBELLE	PRIX UNITAIRE
Couvercle non operculé pour bacs de 180 L	12.72 € HT

Article 4 : Paiement

Le paiement de la prestation sera effectué au vu des factures et bons de commande correspondants.

Article 5 : Autres dispositions

Les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en deux exemplaires,

A Versailles, le

**Pour la Communauté de Communes
du Grand Parc**

Pour la société Plastic Omnium

Le Président

Le Directeur Régional Ile-de-France

Etienne PINTE

Eric DE PREMONVILLE

PARIS 75
11.12.03